

Brignais, le 28 mars 2022

Nombre de conseillers en

exercice:

Présents : 34 Votants: 34 Abstentions: 00 Contre: 00 Pour:

Objet:

Acquisition foncière Rétrocession rue de Bonneton à Brignais

Communauté de Communes de la Vallée du Garon

Parc d'activités de Sacuny 262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72 contact@cc-valleedugaron.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux

Le 22 mars

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Chaponost, sous la présidence de Madame Françoise GAUQUELIN, Présidente

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 15 mars 2022

PRESENTS: MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, Mme Agnès BERAL, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, Mmes Marie DECHESNE, Clémence DUCASTEL, MM. Ernest FRANCO, , Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Daniel SERANT, Mme Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

ABSENTS: Mme Christiane CONSTANT, M. Pierre FOUILLAND, Mme **Corinne JEANJEAN**

SECRETAIRE : M. Jean-Philippe GILLET

Pouvoirs:

Jean-François PERRAUD donne pouvoir à Damien COMBET Grégory NOWAK donne pouvoir à Jérôme CROZET Claire REBOUL donne pouvoir à Patricia GRANGE Clémence DUCASTEL donne pouvoir à Audrey PLATARET

Céline ROTHEA donne pouvoir à Françoise GAUQUELIN
Martial GILLE donne pouvoir à Josiane CHAPUS
Thierry DILLENSEGER donne pouvoir à Pascale MILLOT
Guy BOISSERIN donne pouvoir à Christine MARCILLIERE
Agnès BERAL donne pouvoir à Anne-Claire ROUANET
Laurence BEAUGRAS donne pouvoir à Lionel BRUNEL

DÉLIBÉRATION N°2022-16

A l'occasion d'une opération immobilière réalisée par la société Vilogia – située à l'angle de la Rue de Bonneton et de la Rue Général de Gaulle à Brignais – la CCVG a été sollicitée pour procéder à une acquisition foncière.

En effet, le terrain concerné est grevé d'un emplacement réservé V6 – Rue Bonneton au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Brignais. Cet emplacement est destiné à élargir la largeur de la voie et est inscrit au bénéfice de la CCVG.

L'opération immobilière étant désormais achevée, il est proposé de procéder à l'acquisition foncière des parcelles BN352 et BN354 selon les surfaces et montants suivants :

| Commune | section | n° | Adresse | surface (m²) | Offre de prix | Propriétaires |
|----------|---------|---------------|--------------------|---|---------------|--|
| BRIGNAIS | BN | 352 et 354 | Rue de Bonneton | 209 m ² et 1 m ² | 30 € /m² | Syndicat des copropriétaires de l'immeuble « Les Charmes » |
| | | | TOTAL | 210 m ² | 6 300 € | |

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité des membres votants :

- D'approuver l'acquisition des parcelles listées ci-avant,
- D'autoriser la Présidente ou son représentant à signer tous les documents nécessaires aux transactions,
- De dire que les crédits sont inscrits au budget.

Extrait certifié conforme,

Signé le, 28/03/2022, GAUQUELIN Françoise

